



**RÉGIONS
DE FRANCE**

Les
chiffres clés
des **RÉGIONS**

Avec le soutien de



**BANQUE des
TERRITOIRES**



Septembre 2019

Le paysage
institutionnel
régional

4

Les
compétences
des Régions

6

Un budget qui
compte...

8

12

Les recettes des
Régions

13

Les ressources
humaines des
Régions

Hormis lorsque cela est précisé, l'ensemble des comptes administratifs et budgets primitifs des Régions utilisés dans ce document a été consolidé par le Cabinet FSL.

18

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

- 20 Transports et mobilité
- 26 Enseignement
- 29 Emploi, formation et apprentissage
- 32 Économie, innovation, recherche, tourisme, agriculture
- 38 Aménagement du territoire, développement durable
- 40 Culture, sport et loisirs
- 43 Fonds européens et CPER
- 46 Outre-mer

14

La
décentralisation
en Europe



-  Collectivités uniques (Département et Région)
-  Département disposant de compétences régionales



Régions	Superficie (en Km2)*	Estimations de population**
Auvergne- Rhône-Alpes	69 711	8 026 685
Bourgogne- Franche-Comté	47 784	2 795 301
Bretagne	27 208	3 329 395
Centre-Val de Loire	39 151	2 566 759
Corse	8 680	339 178
Grand Est	57 433	5 518 188
Guadeloupe	1 703	382 704
Guyane	83 534	296 711
Hauts-de- France	31 813	5 978 266
Île-de-France	12 011	12 213 364
Martinique	1 128	364 354
Mayotte	2504	270 372
Normandie	29 906	3 319 067
Nouvelle- Aquitaine	83 809	5 987 014
Occitanie	72 724	5 892 817
Pays de la Loire	32 082	3 786 545
Réunion	2 505	866 506
Sud-Provence- Alpes-Côte d'Azur	31 400	5 059 473
France métropolitaine et DOM	633 208	66 992 699

* Source: IGN ; Insee, recensement de la population, code officiel géographique.

**Source: Insee-Estimations de population au 1er janvier 2019
(résultats provisoires arrêtés fin 2018)

Transports & mobilité



- TER & Transilien
- Transports routiers interurbains et scolaires
- Transports à la demande
- Une partie des ports et aéroports

Éducation & enseignement supérieur



- Lycées
- Politiques éducatives
- Stratégie pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Emploi, formation & apprentissage



- Formation professionnelle des demandeurs d'emploi
- Formations sanitaires et sociales
- Apprentissage
- Information et orientation des élèves, des étudiants et des apprentis
- Engagement dans le Plan d'Investissement Compétences (PIC)

Économie, innovation & tourisme



- Aides aux entreprises
- Soutien à l'internationalisation, à l'investissement et à l'innovation

Aménagement du territoire et transition écologique



- Développement rural et urbain, aménagement foncier, parcs naturels régionaux.
- Biodiversité, gestion et prévention des déchets, économie circulaire, énergies renouvelables, logement et efficacité énergétique

Gestion des programmes européens



- Autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du FSE)
- Autorité de gestion déléguée pour le FEAMP

Agriculture, forêt, pêche



- Transformation des systèmes agricoles, alimentaires et forestiers, développement rural
- Soutien à la pêche et à l'aquaculture

Sport & culture



- Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS)
- Inventaire général du patrimoine
- Enseignements artistiques
- Soutien à la création, au livre et au cinéma
- Promotion des langues régionales

Santé



- Lutte contre les déserts médicaux (soutien aux maisons de santé...)

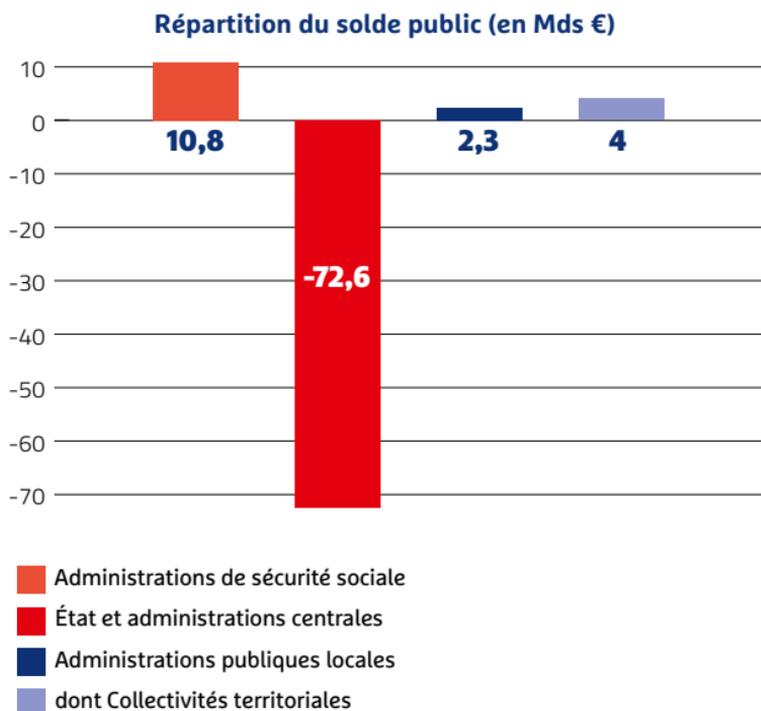
Avec un budget de 34 Mds€ en 2018, les Régions représentent près de 15 % de la dépense publique locale et 19% de la dette publique locale.

Si les Régions consacrent 10 Mds€ à l'investissement soit 20 % de l'investissement public local, leur part dans les dépenses de personnel est de seulement 6% soit 4 Mds€.

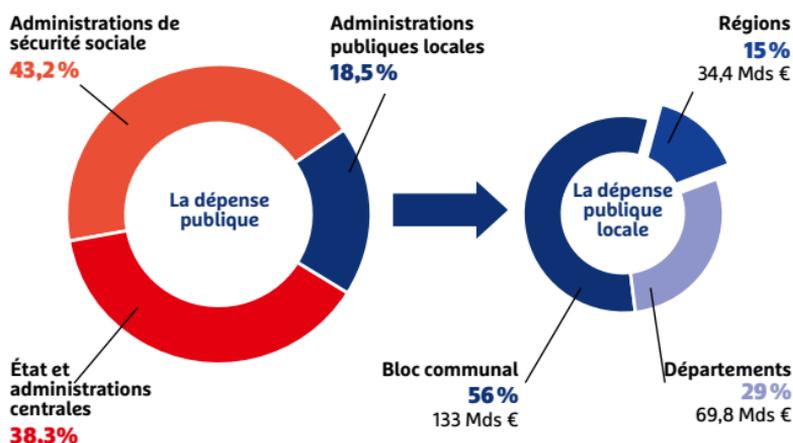
Le taux d'épargne brute des Régions en progression leur permet de financer les dépenses d'investissement tout en maîtrisant leur dette, pour une capacité de désendettement de 4,8 années.

Les collectivités territoriales en excédent, l'État en déficit

En 2018, le solde public représentait -59,50 Mds €

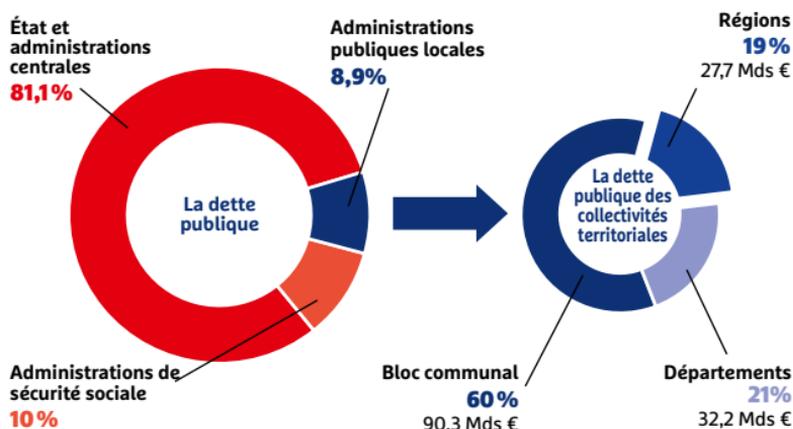


Un poids modeste dans la dépense publique totale... En 2018, la dépense publique s'élevait à 1 318,6 Mds €



Les Régions représentent 15% des dépenses des collectivités territoriales.

... et dans la dette publique En 2018, la dette publique représentait 2 258,6 Mds €

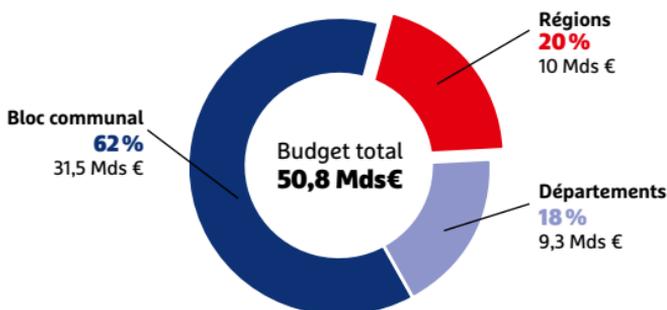


Les Régions ne représentent que 19% de la dette des collectivités territoriales.

Sources : Données Insee et Rapport OFGPL 2018

Des Régions qui investissent

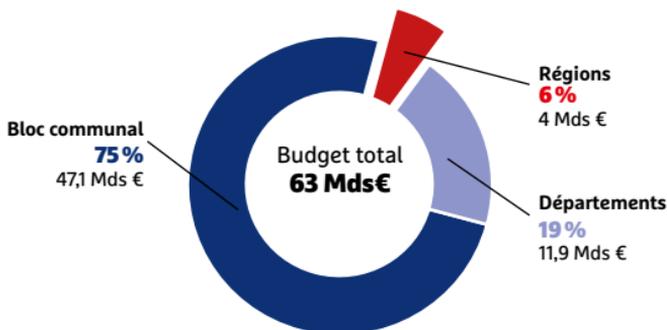
En 2018, les dépenses d'investissement des collectivités territoriales représentaient 50,8 Mds€.



Les Régions consacrent plus de 10 Mds€ à l'investissement, soit 20% des dépenses d'investissement de l'ensemble des collectivités territoriales

Des frais de personnel maîtrisés

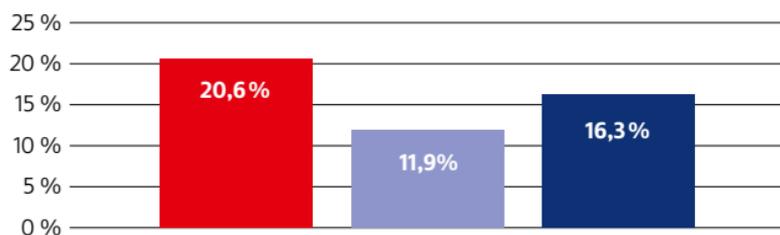
En 2018, les frais de personnel des Régions ne représentaient que 6% de l'ensemble des collectivités territoriales.



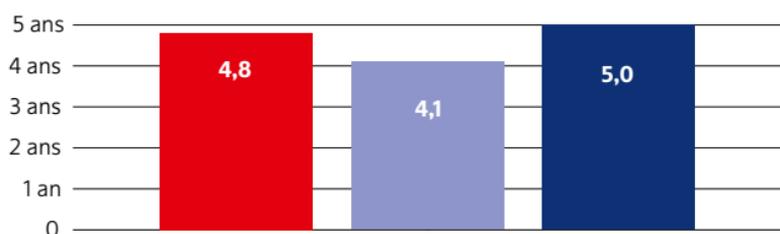
Les frais de personnel des Régions ne représentent que 6% des frais de personnel de l'ensemble des collectivités territoriales

Quelques ratios financiers

Une épargne brute en progression...



Une capacité de désendettement en hausse...



* Le taux d'épargne brute résulte de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, exprimée en pourcentage.

**La capacité de désendettement se calcule comme l'encours de la dette rapporté à l'épargne brute, exprimé en nombre d'années.

En 2019, les budgets des Régions représentent un total de **42,7 Mds€** de dépenses, dont **26,2 Mds€** en fonctionnement et **16,5 Mds€** en investissement. Le surplus de recettes de fonctionnement permet de dégager une épargne brute de **4,8 Mds€** pour le financement des investissements.

Depuis 2018, l'architecture des recettes de fonctionnement est substantiellement modifiée avec l'attribution aux Régions d'une fraction du produit de la TVA pour un montant estimé à **4,2 Mds€**.

Les subventions versées constituent le premier poste de dépense en fonctionnement pour **34,7%**, après les autres charges de gestion courante pour **19%** et, à égalité, les charges à caractère général et les dépenses de personnel pour **15,6%**.

Source : BP 2019 des Régions

Recettes 2019 (en millions d'euros)

Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	31 008
Impôts et taxes	26 777
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	9 245
Taxe intérieure sur les produits énergétiques (TICPE)	4 355
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	4 214
Taxe sur les certificats d'immatriculation	2 236
Ressource régionale de l'apprentissage (taxe d'apprentissage + part péréquée)	1 765
Ressource pour la formation professionnelle	974
Fonds national de garanties individuelles des ressources (FNGIR)	693
Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)	664
Impôts et taxes spécifiques outre-mer	647
TICPE "part Grenelle"	292
Primes aux employeurs d'apprentis (TICPE)	289
Impôts et taxes spécifiques Ile de France	273
Attribution de compensation CVAE	237
Impôts et taxes spécifiques Corse	201
Fonds de péréquation des ressources des Régions	126
Autres	566
Dotations et participations	3 733
Participations (hors fonds européens)	1 043
Dotation générale de décentralisation (DGD)	834
Fonds européens	722
Dotation de compensation de la réforme de la TP (DCRTP)	564
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	304
Autres	267
Recettes réelles d'investissement (RRI) hors emprunts	3 932
Fonds européens	1 144
Subventions (hors fonds européens)	931
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	661
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	516
TICPE "part Grenelle"	305
Autres	374

Source: BP 2019 des Régions

La part des Régions dans les effectifs de la fonction publique territoriale représente 4,6 %, soit 83 300 collaborateurs.

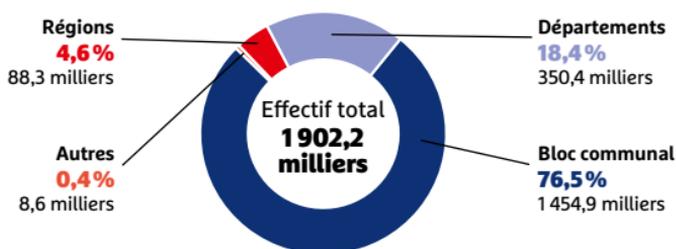
La grande majorité du personnel des Régions se compose d'agents de catégorie C, issus de la filière technique et qui officient principalement dans les lycées.

La part des fonctionnaires est prépondérante pour 85,8 %, mais décroît au profit des contractuels qui représentent 12,5 % des effectifs.

Sources : Rapport OFGPI 2018 et les Collectivités en chiffres 2018 + Observatoire des politiques régionales.

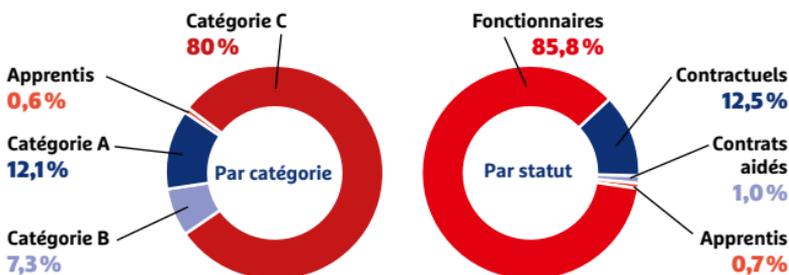
4,6% de la fonction publique territoriale

Effectifs des agents territoriaux en 2017



Un prépondérance des fonctionnaires et agents de catégorie C

Répartition des agents régionaux en 2017



Une mobilisation en faveur des agents en situation de handicap



* La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 impose aux employeurs publics d'au moins vingt salariés d'employer des travailleurs handicapés dans la proportion de 6 % de l'effectif total de leurs salariés.

Les données des pays comparés démontrent clairement que la France est le pays où la dépense publique décentralisée est de loin la plus faible dans la dépense publique.

Les différences constatées correspondent à l'organisation territoriale propre à chaque pays qui résulte notamment de la place prépondérante donnée à l'échelon infra-étatique par rapport aux autres échelons, lorsqu'ils existent, et du niveau des compétences qui lui sont dévolues.

	Population (en millions)	Budget 2019 (en Mds€)	Dépenses par habitant (en € /hab)	
	République et canton de Genève	0,50	8,4	17 017
	Canton de Berne	1,03	10,7	10 425
	Région Bruxelles-Capitale	1,21	6,7	5 527
	Communauté d'Andalousie	8,39	36,5	4 350
	Communauté de Madrid	6,45	20,1	3 113
	Land de Bavière	12,84	38,6	3 008
	Land de Berlin	4,05	24,2	5 977
	Région de la Toscane	3,74	12,3	3 293
	Région du Latium (Rome)	5,90	27,1	4 597
	Région Occitanie	5,81	3,7	638
	Région Ile de France	12,12	8,3	687

N.B.: Les données utilisées sont celles de l'exercice 2019 à l'exception de l'Allemagne (2016)

						
Part des dépenses des APUL* dans les dépenses des APU**	63,2%	51,8%	50,1%	48,4%	28,6%	19,7%
Part des dépenses des APUL* dans le PIB	20,4%	27,1%	20,7%	21,2%	13,9%	11,1%
Dette des APUL* dans celle des APU**	52,3%	18,2%	27,2%	36,7%	5,4%	8,9%

Source: OFGFL 2019 et office fédéral de la statistique pour la Suisse

* Administrations publiques locales

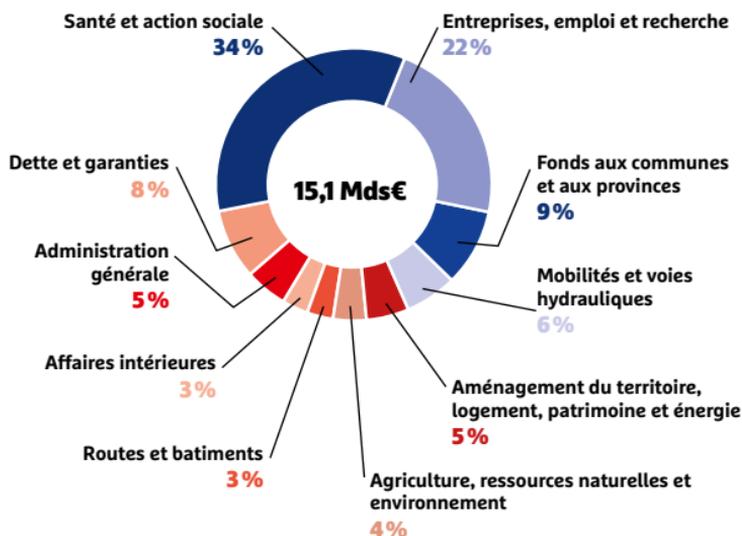
** Administrations publiques

La Belgique est un État fédéral organisé en 3 Régions, dont la Wallonie, et 3 communautés dont la communauté francophone rebaptisée Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), disposant chacune d'institutions propres. La part des dépenses des administrations locales représente 51,8 % de la dépense publique contre 19,7 % pour la France.

La Wallonie est peuplée de 3,6 millions d'habitants. La FWB exerce quant à elle ses compétences sur les personnes établies en Wallonie ainsi que sur les institutions francophones de la Région bilingue de Bruxelles-Capitale.

En 2019, les recettes de la Wallonie atteignent 13,8 Mds€. Elles sont composées principalement de dotations attribuées dans le cadre des transferts de compétences de l'État fédéral et de la FWB, mais également d'impôts régionaux (droits d'enregistrement sur les transmissions de biens immeubles) ou partagés avec l'État fédéral (impôt sur les personnes physiques-IPP).

La santé et l'emploi, premiers postes du budget wallon

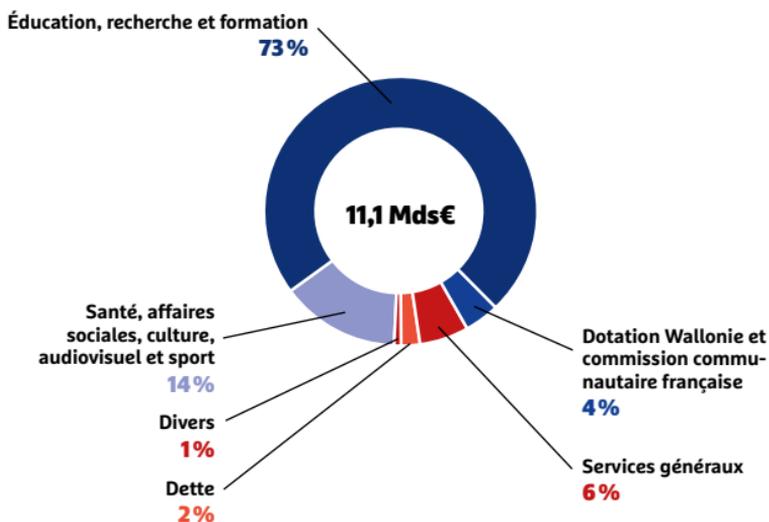


Source : Région Wallonie

Éducation, recherche et formation, près des 3/4 du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Les recettes de la FWB totalisent 10,7 Mds€ composées principalement de dotations issues de parts de TVA et d'IPP.

Les dépenses de la FWB se montent à 11,1 Mds€ dont près des trois quarts portent sur l'éducation, la recherche et la formation.



Source: Fédération Wallonie-Bruxelles

Répartition des principales dépenses des Régions en 2019 (en %)



Transports & mobilité

24,9%



Enseignement ⁽¹⁾

16%



Formation Professionnelle & Apprentissage

13%



Action économique ⁽²⁾

6,1%



Gestion des fonds européens

4,4%

Source: budgets primitifs des Régions en 2019



Aménagement du territoire, transition écologique

5,0%



Culture, sport et loisirs

2,9%

Santé et action sociale



1,0%



Actions interrégionales, européennes

0,2%



Administration générale

6,0%

Autres ⁽³⁾

20,5%

(1) Lycées et enseignement supérieur

(2) dont recherche, innovation, agriculture, pêche, agro-industrie et tourisme.

(3) opérations non ventilables : en investissement, il s'agit des charges afférentes au remboursement du capital de la dette (chapitre 923 «Dettes et autres opérations financières») / en fonctionnement, il s'agit des charges relatives aux reversements de fiscalité (chapitre 940 «impositions directes») comme par exemple les dispositifs de péréquation, FNGIR ainsi que les charges liées au règlement des intérêts de la dette (chapitre 943 «opérations financières»)



Depuis 2002, les Régions sont autorités organisatrices des services régionaux de transport ferroviaire de voyageurs.

Au cours de l'année 2017, les Régions se sont vues transférer les compétences d'organisation des transports interurbains de voyageurs et de transports scolaires.

Les Régions interviennent également, notamment du fait de leur compétence en matière de développement économique, sur d'autres secteurs de transports: transport fluvial, maritime et aérien ainsi que transport ferroviaire de marchandises.

Ces dernières années, les Régions sont intervenues de plus en plus fréquemment dans le financement des infrastructures, en particulier pour financer la rénovation de lignes ferroviaires d'intérêt régional. Le budget d'investissement des Régions dans le transport est de près de 3 milliards d'euros.

En 2019, les transports sont le premier poste budgétaire des Régions : 10,7 milliards d'euros, soit 24,9 % de leurs budgets.

Un effort croissant en faveur de la mobilité durable

Transports et mobilité (en millions d'euros)	2009	2014	2019 (BP)
Dépenses de fonctionnement	3 518,8	4 210,6	7 552,0
*Dont transport ferroviaire	3 037,6	2 980,8	3 296,3
*Dont gares et autres infrastructures	5,7	6,2	14,8
Transport routier (voirie, transport par autocars, dont interurbain et scolaire)	/	/	2 922
Dépenses d'investissement	2 677,8	2 885,3	3 174,6
*Dont transport ferroviaire	744,4	1 166,8	1 315,5
*Dont gares et autres infrastructures	668,6	709,4	582,4
Transport routier (voirie, transport par autocars, dont interurbain et scolaire)	/	/	721,3

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.



Par habitant

En 2019, Les Régions consacrent en moyenne **161 euros** par habitant en faveur de la mobilité et du transport.

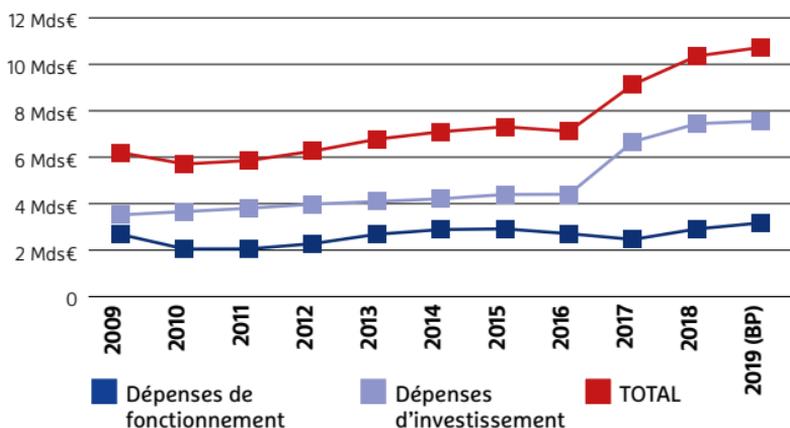


Budget

En 2019, les Régions consacrent en moyenne **25%** de leurs budgets en faveur de la mobilité et du transport.

Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
 Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.
 Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales

Un budget transport en hausse continue (en Mds€)

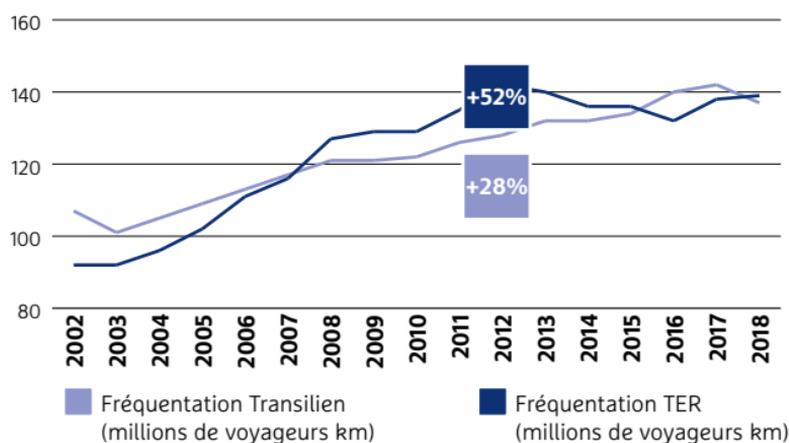


Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Un investissement dans les différents modes de transport



Un trafic régional dynamique en 2018, malgré une inédite baisse de l'offre du fait des grèves (-6 à 7% d'offre produite en 2018)



Source : TER, OMNIL

Chaque année, les Régions transportent 330 millions de voyageurs en TER et 1200 millions en Transilien



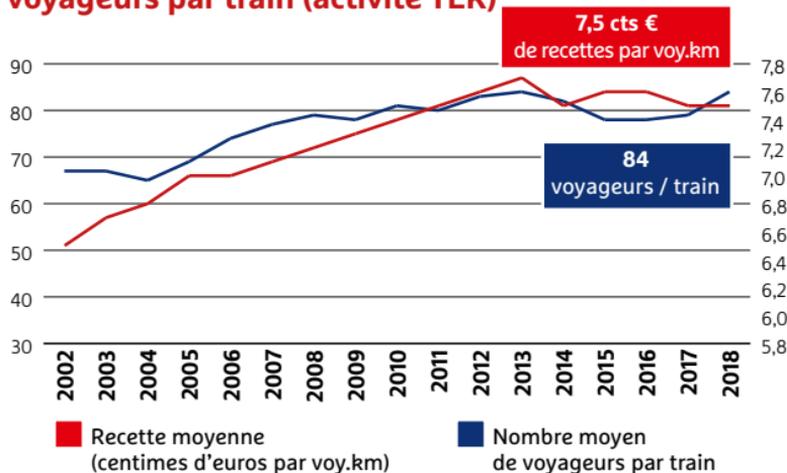
6 200 Transilien
et RER/jour



7 900
TER/jour

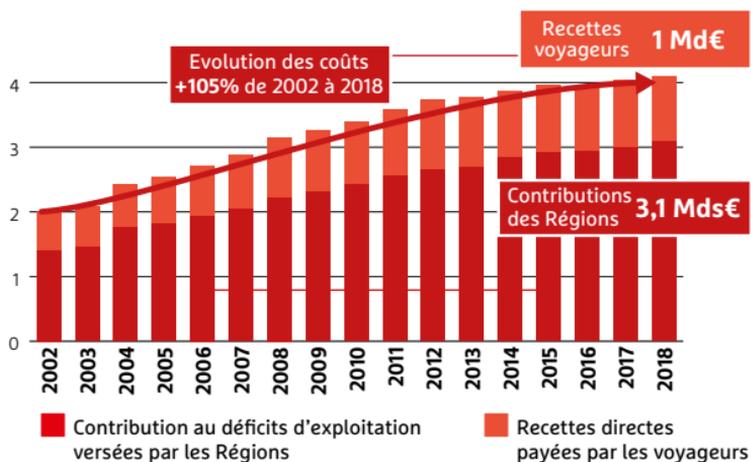
Source: Régions de France, SNCF, OMNIL

Stabilité des recettes unitaires et des voyageurs par train (activité TER)

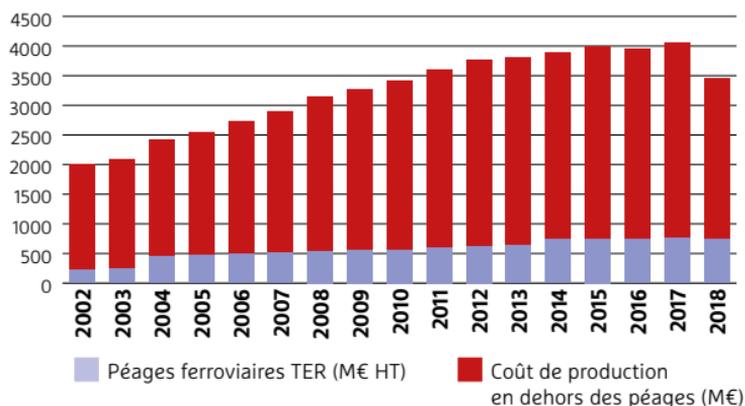


Source: TER, OMNIL

Le coût des TER a doublé en 15 ans



Les péages ferroviaires ont plus que triplé en 15 ans



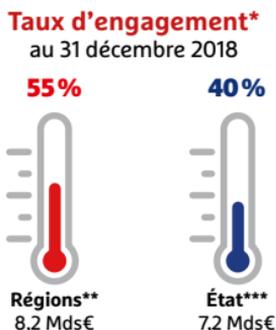
En 2018, les recettes des voyageurs couvrent **25,3% du coût du TER**. En 2002, cette contribution était de 29,6%. Malgré une augmentation des recettes de +15% depuis 2002, la dégradation de ce ratio traduit une évolution des coûts de production de TER.

Les coûts globaux de production du TER ont plus que doublé (+ 105%). En correction de l'effet d'offre, qui a augmenté de 20% depuis 2002, le coût de production unitaire d'un TER a augmenté de 72%, alors même que le **coût unitaire des péages a augmenté de 189%**.

Enfin, **un TER transporte en moyenne 84 voyageurs en France**, autant qu'un train régional allemand.

Source: SNCF, SNCF Réseau, BAGSPNV

Des Régions plus engagées que l'État sur le volet mobilité des CPER



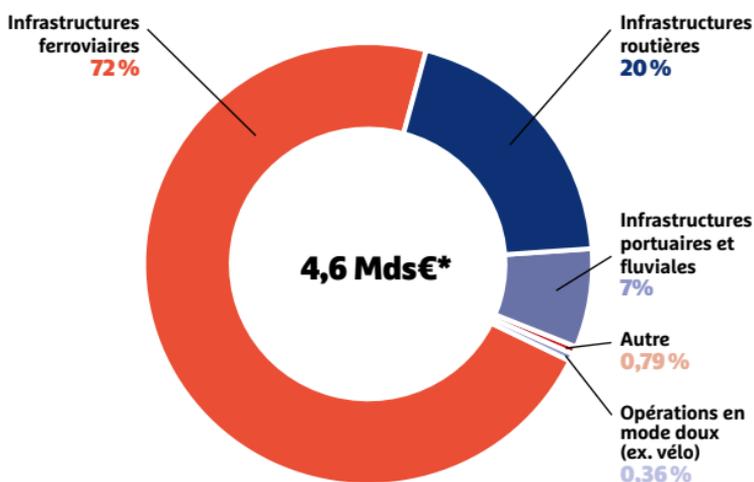
*hors Corse, Guadeloupe, Guyane, Martinique
 **Montant de la maquette révisée - part Région
 ***Montant de la maquette révisée - part Etat

Source: Observatoire des politiques régionales



En 2018, les Régions ont avancé - au titre de la part État - plus de **73 M€** sur le volet mobilité des Contrats de plan État-Régions (CPER).

Répartition du budget déjà engagé par les Régions dans le cadre du volet mobilité des Contrats de plan État-Régions (CPER)



*Hors Corse, Guadeloupe, Guyane, Hauts-de-France, Martinique
 Source: Observatoire des politiques régionales



Depuis les premières lois de décentralisation, l'éducation et les lycées sont une compétence emblématique des Régions. Aujourd'hui, elles gèrent plus de 2 800 établissements qui accueillent 2,1 millions d'élèves et d'étudiants. Durant la mandature 2016-2021, elles ont prévu de construire plus de 50 lycées neufs.

Enseignement secondaire et supérieur

en millions d'euros

	2009	2014	2019 (BP)
Dépenses de fonctionnement	3 307,6	3 676,0	3 991,6
Dont lycées	2 877,0	3 237,9	3 587,4
Dont enseignement supérieur	108,3	103,3	126,3
Dépenses d'investissement	3 375,3	2 566,4	2 909,0
Dont lycées	3 014,6	2 128,0	2 351,7
Dont enseignement supérieur	223,1	315,7	246,4

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions



Par habitant

En 2019, les Régions consacrent en moyenne **103 euros** par habitant en faveur de l'enseignement des lycéens et des étudiants

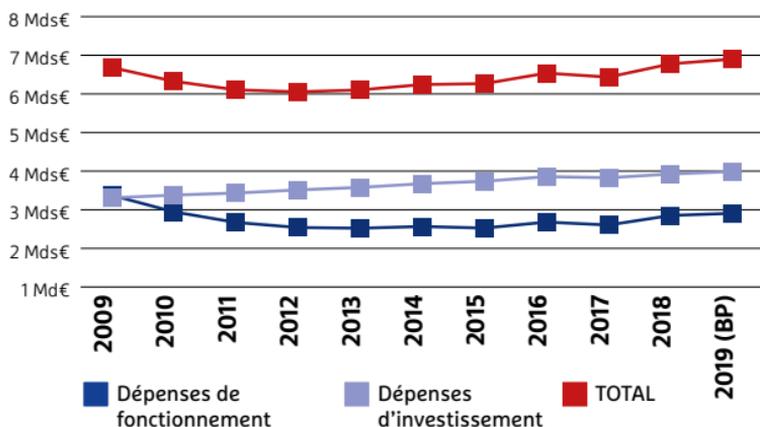


Budget

En 2019, les Régions consacrent en moyenne **16%** de leur budget en faveur de l'enseignement des lycéens et des étudiants

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.
Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales

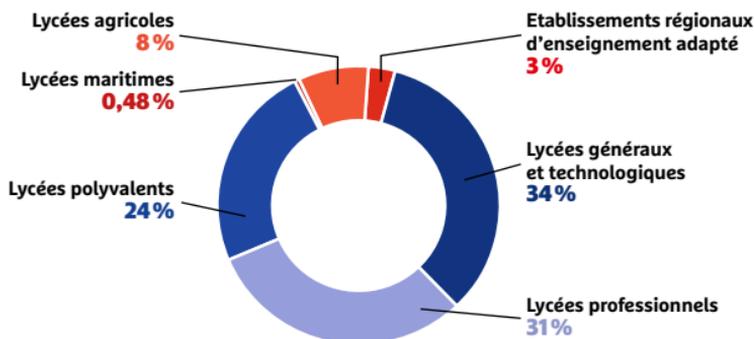
Évolution du budget enseignement (en Mds€)



Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Des Régions qui investissent dans les 2800 lycées publics d'aujourd'hui...

Répartition des lycées publics par type de lycées (en %)



Source : Observatoire des politiques régionales

Des Régions qui anticipent les révolutions numériques



Dans la perspective du passage des manuels papier aux ressources numériques, les Régions ont d'ores et déjà doté plus de **80 % des lycées publics d'un accès Très Haut Débit (THD)**.

Source: Observatoire des politiques régionales (échantillon).

Des Régions qui investissent dans les lycées de demain...



Sur la durée de la mandature, les Régions envisagent de construire une **cinquantaine** de lycées neufs et d'investir près de **10 Mds€** dans les lycées*. **75% de ces 10 Mds€** seront consacrés à la maintenance, à la rénovation-réhabilitation et à la maîtrise des énergies.

*Construction neuve, accessibilité, maîtrise d'énergie, sécurisation, maintenance, rénovation, réhabilitation.

Source: Observatoire des politiques régionales

Orientation scolaire: une nouvelle responsabilité pour les Régions, un enjeu majeur pour la réussite des élèves!



L'enjeu est majeur pour la réussite des élèves. Selon une enquête réalisée par le Credoc en décembre 2018:

Un jeune sur deux déclare ne pas avoir été bien accompagné par son établissement au sujet de l'orientation.

18% des 18-25 ans considèrent qu'ils n'ont pas eu le choix de leur orientation, particulièrement lorsqu'ils sont issus de l'enseignement professionnel.

Une minorité des chefs d'établissement (27% au collège et 36% au lycée) **déclare avoir été formée spécifiquement à l'orientation** des élèves.



Au travers de la signature des pactes régionaux d'investissement dans les compétences signés avec l'État, les Régions ont été légitimées dans leurs politiques en faveur du retour à l'emploi. Elles renforcent désormais leurs interventions pour expérimenter, construire et financer des nouveaux parcours en faveur des demandeurs d'emploi, notamment les moins qualifiés et les plus éloignés du marché du travail. Elles consacrent cette année 5,6 Mds€ à l'ensemble de ces actions.

En 2019, les Régions maintiennent également leurs engagements en matière d'apprentissage à hauteur de 1,8 Milliard d'euros pour assurer une bonne transition vers le nouveau système issu de la loi du 5 septembre 2018 et préserver l'offre de formation existante.

Les formations sanitaires et sociales constituent également un axe important de leurs politiques dans un contexte de réforme de la formation professionnelle et d'universitarisation des formations paramédicales.

Emploi, formation, apprentissage

en millions d'euros

	2009	2014	2019 (BP)
Dépenses de fonctionnement	4 951,4	5 072,6	5 307,9
Dont formation professionnelle	2 125,0	2 200,5	2 594,3
Dont apprentissage	1 837,8	1 791,7	1 539,7
Dont sanitaire et social	925,6	1 016,6	1 109,2
Dépenses d'investissement	228,3	265,8	302,4
Dont formation professionnelle	41,9	28,8	16,3
Dont apprentissage	174,6	182,8	236,7
Dont sanitaire et social	9,8	50,8	45,4

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Par habitant

En 2019, les Régions consacrent en moyenne **84 euros** par habitant en faveur de la formation et de l'apprentissage

Budget

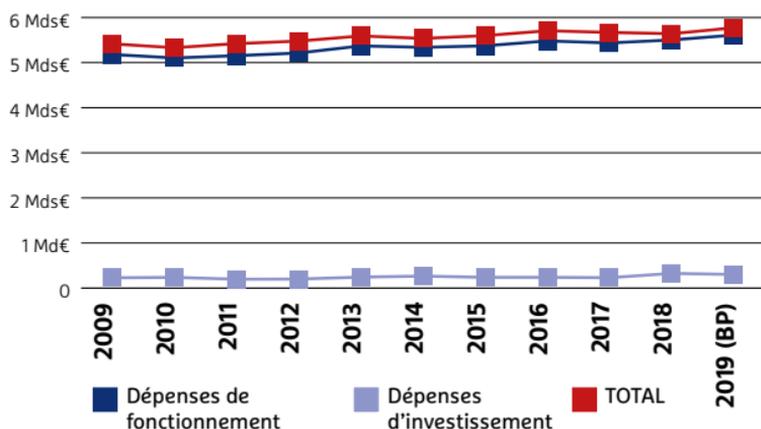
En 2019, les Régions consacrent en moyenne **13%** de leur budget en faveur de la formation et de l'apprentissage

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.

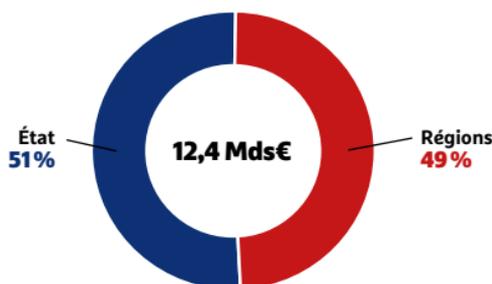
Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales

Évolution du budget (en Mds€)



Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Pactes régionaux investissement dans les compétences (PRIC): 12,4 Mds d'euros en faveur du retour à l'emploi



Source: Haut-Commissariat aux Compétences

Les pactes régionaux d'investissement dans les compétences ont vocation à additionner les moyens des Régions et du plan d'investissement dans les compétences pour former sur les territoires les demandeurs d'emploi et les jeunes les plus éloignés du marché du travail.

Ils couvrent toute la période 2019/2022.

L'objectif prévisionnel pour la période 2019 / 2022 :

1,2 million entrées supplémentaires en formation venant s'ajouter aux **2,2 millions d'entrées** en formation prévues entre 2019 et 2022 par l'ensemble des financeurs (Régions, Pôle Emploi).

En 2019: **954 000 entrées** en formation sont d'ores et déjà prévues.

Les pactes régionaux d'investissement dans les compétences sont structurés autour de 2 axes stratégiques et 1 axe transverse :

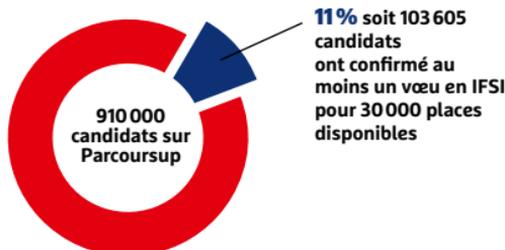
Axe 1 : Proposer des parcours qualifiants vers l'emploi, renouvelés dans leurs contenus, au regard des besoins des entreprises, en temps réel (notamment les métiers en tension) et de façon prospective.

Axe 2 : Garantir un accès des publics les plus fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés.

Axe 3 : S'engager dans la modernisation des contenus et modes de mise en œuvre de la formation et de l'accompagnement.

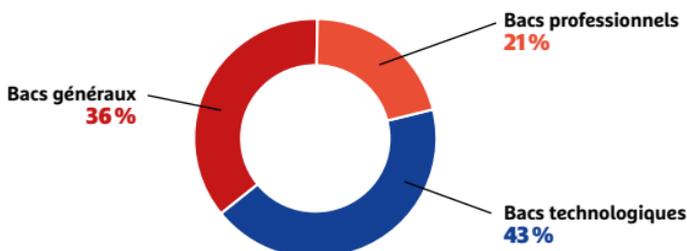
Formations sanitaires et sociales : un enjeu essentiel pour les Régions en faveur de l'insertion des jeunes et des demandeurs d'emploi

Les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) : des établissements très attractifs



Source : Comité de suivi Universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique

Les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) : une véritable diversité des profils à l'entrée



Source : Comité de suivi Universitarisation des formations paramédicales et de maïeutique



Les Régions sont plus que jamais garantes du développement économique de leurs territoires. Elles consacrent 2,6 milliards d'euros en 2019 au soutien aux PME et ETI, à la recherche/innovation, à l'agriculture/pêche/agro-industrie, à l'économie sociale et solidaire et au tourisme, soit une progression de 29% en 10 ans.

Action économique

en millions d'euros

	2009	2014	2019 (BP)
Dépenses de fonctionnement	920,4	944,4	966,6
Dont recherche et innovation	222,4	245,4	196,3
Dont agriculture, pêche, agro-industrie	135,6	132,9	163,3
Dont industrie, artisanat, commerce et autres services	nd	nd	217,3
Dont tourisme	168,6	167,7	139,0
Dépenses d'investissement	1 132,2	1 178,3	1 676,3
Dont recherche et innovation	283,2	409,9	405,9
Dont agriculture, pêche, agro-industrie	219,9	187,8	274,0
Dont industrie, artisanat, commerce et autres services	nd	nd	563,1
Dont tourisme	118,0	124,6	143,1

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
nd: données non-disponibles.

Par habitant

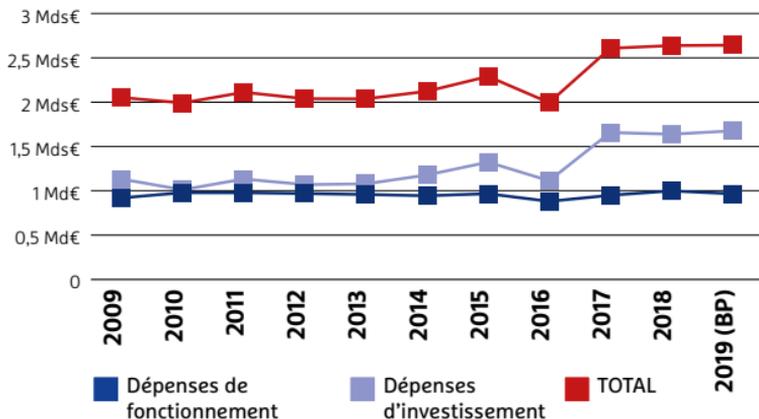
En 2019, les Régions consacrent en moyenne **40 euros** par habitant en faveur de l'accompagnement des entreprises sur nos territoires

Budget

En 2019, les Régions consacrent en moyenne **6,1%** de leur budget en faveur de l'accompagnement des entreprises sur nos territoires

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.
Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales

Évolution du budget (en Mds€)

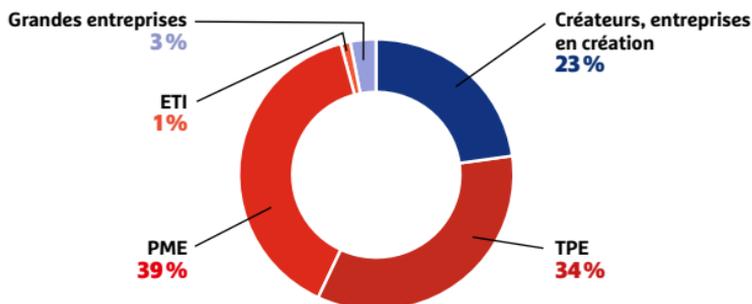


Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions



Pour les Régions, priorité aux créateurs d'entreprises, aux TPE et aux PME!

Répartition du budget consacré par les Régions aux entreprises par type (en %)

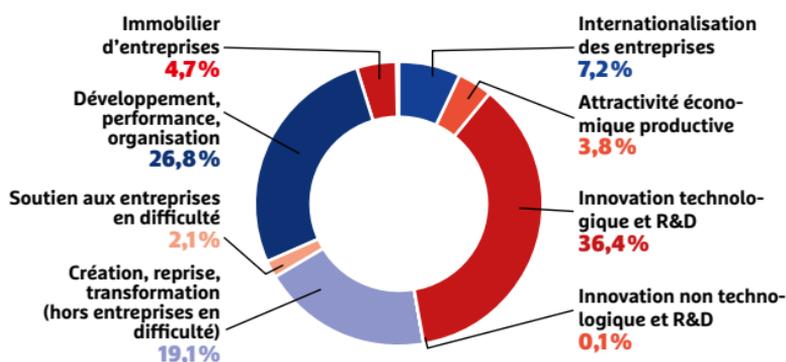


Source: Observatoire des politiques régionales.

Types d'entreprises: définition Insee (TPE = moins de 10 salariés; PME = de 10 à 249 salariés; ETI = entre 250 et 4 999; Grandes entreprises = effectif supérieur ou égal à 5 001)

L'innovation et la R&D au cœur de l'action des Régions

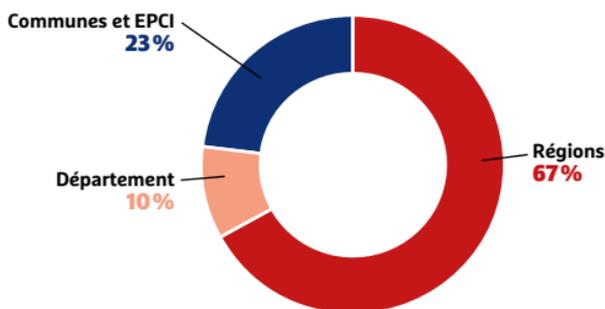
Répartition du budget des Régions consacré au développement économique par objectif (en %)



Source : Observatoire des politiques régionales.

Des Régions pleinement engagées auprès des étudiants et des chercheurs

Budget des collectivités territoriales en faveur de la Recherche, du Transfert de technologie, de l'Enseignement supérieur et de la Vie étudiante (données 2017 en %)



Source : MESRI-SIES

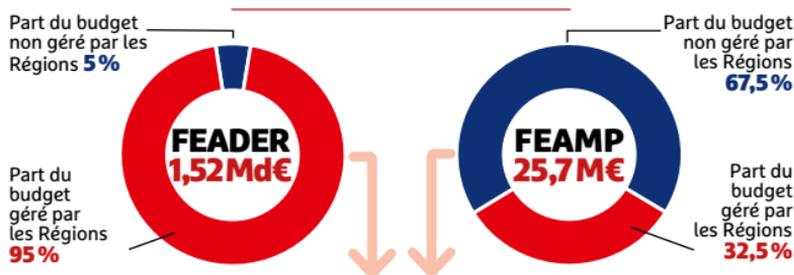


En 2019, les Régions consacrent près d'**1 Md€** à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation (cf. Volet Enseignement page 26)



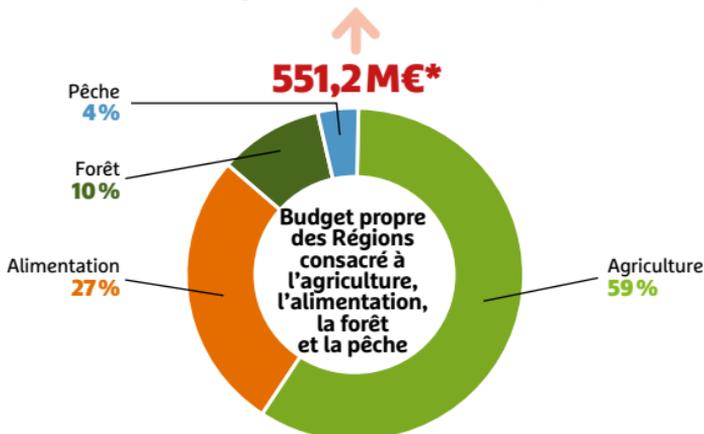
Les Régions accompagnent les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire, de la forêt et de la pêche-aquaculture dans la continuité de leurs compétences en matière de développement économique, d'aménagement du territoire et de transition écologique. Ainsi, en 2017 ont-elles engagé 551,2M€ sur leurs budgets propres au profit de ces secteurs, sans compter les fonds européens qu'elles gèrent, en particulier le Fonds Européen pour l'Agriculture et de Développement Rural (FEADER) et le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

Ainsi en matière d'agriculture et de développement rural, 51,2% du budget des Régions sont mobilisés en cofinancement du FEADER. Pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture, les politiques régionales s'inscrivent majoritairement en dehors des programmes européens (25% des crédits des Régions y sont adossés).



2,32 Mds€/an**

sont gérés par les Régions au plus près des réalités du monde agricole, de la forêt et de la pêche.



Source : Observatoire des politiques régionales année 2017

* Hors Hauts-de-France, Martinique et Mayotte.

** Estimation annuelle réalisée à partir du montant total de la programmation 2014-2020 à laquelle est ajouté le montant du budget propre des Régions consacré à l'agriculture, l'alimentation, la forêt et la pêche en 2017.



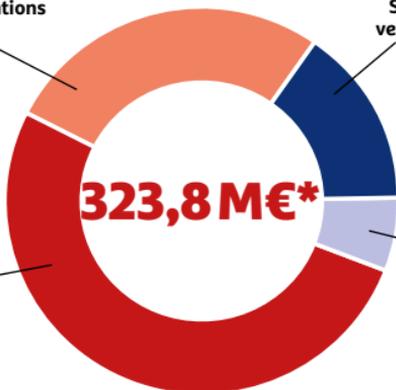
La priorité des Régions: accompagner la transition vers une agriculture multiperformante

Renouveler les générations
d'agriculteurs
87,7 M€

Soutenir les pratiques
vertueuses et préserver
les ressources
49,1 M€

Accompagner la
transition vers une
agriculture multi-
performante
167,7 M€

Dynamiser
les zones rurales
et accompagner
les projets locaux**
19,3 M€



Source : Observatoire des politiques régionales année 2017

* Hors Hauts-de-France, Martinique et Mayotte.

**Crédits des Régions mobilisés en contrepartie du FEADER uniquement

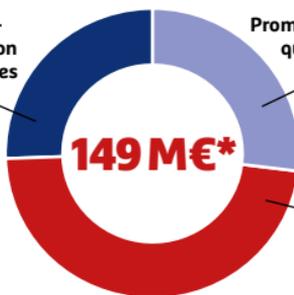


Accompagner les investissements dans le secteur agro-alimentaire

Accompagner la recherche -
innovation et la structuration
des filières agro-alimentaires
37,6 M€

Promouvoir une alimentation de
qualité, durable et accessible
40,4 M€

Soutenir
les investissements
dans les entreprises
agro-alimentaires
71 M€



Pour l'alimentation, les crédits régionaux sont majoritairement investis en dehors des programmes européens puisque **72%** du budget des Régions sont dépensés sur des dispositifs propres.

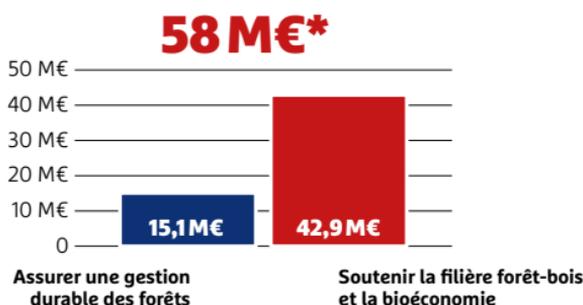
Source : Observatoire des politiques régionales année 2017

* Hors Hauts-de-France, Martinique et Mayotte.

**Crédits des Régions mobilisés en contreparties du FEADER uniquement



Les Régions soutiennent la filière de la forêt - bois de l'amont à l'aval



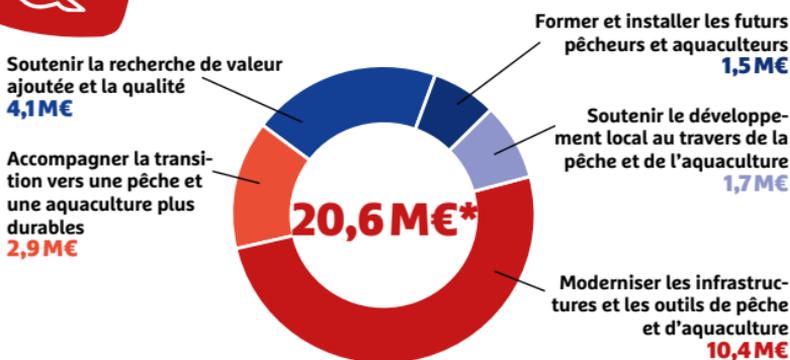
Source : Observatoire des politiques régionales année 2017

* Hors Hauts-de-France, Martinique et Mayotte.

Les forêts remplissent des fonctions économiques, sociales et environnementales importantes. D'une part, l'exploitation de la ressource en bois mobilise de la main d'œuvre locale et participe au développement économique des territoires. D'autre part, la forêt produit des biens et des services essentiels à la qualité de notre environnement et de notre bien-être : paysage, biodiversité, qualité des eaux, protection des sols, stockage carbone, activités récréatives, etc.



Pêche et Aquaculture



Source : Observatoire des politiques régionales année 2017

* Hors Hauts-de-France, Martinique et Mayotte.

Avec **10,4 millions d'euros** investis, les aides aux investissements et à la modernisation des outils de la pêche et de l'aquaculture sont le premier poste de dépenses des Régions dans ce secteur.

Avec **6,6 millions d'euros** consacrés aux investissements productifs en aquaculture, les Régions contribuent à la souveraineté alimentaire européenne.



L'aménagement du territoire et la transition écologique sont des compétences majeures des Régions. En matière d'aménagement, elles interviennent dans de nombreux domaines comme le développement rural ou urbain, le foncier et la planification, les parcs naturels régionaux. Dans une lecture littérale des comptes des Régions, l'environnement représente 700 millions d'euros par an. Mais la transition écologique étant, par construction, très transversale, le montant global de leurs investissements est beaucoup plus important.

Aménagement du territoire et environnement

en millions d'euros

	2009	2014	2019 (BP)
Dépenses de fonctionnement	442,8	468,1	419,1
Dont aménagement du territoire	236,4	237,3	176,6
Dont environnement	206,5	230,9	242,5
Dépenses d'investissement	1 497,2	1 484,5	1 712,9
Dont aménagement du territoire	1 114,3	1 163,8	1 256,0
Dont environnement	382,8	320,8	456,9

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Par habitant

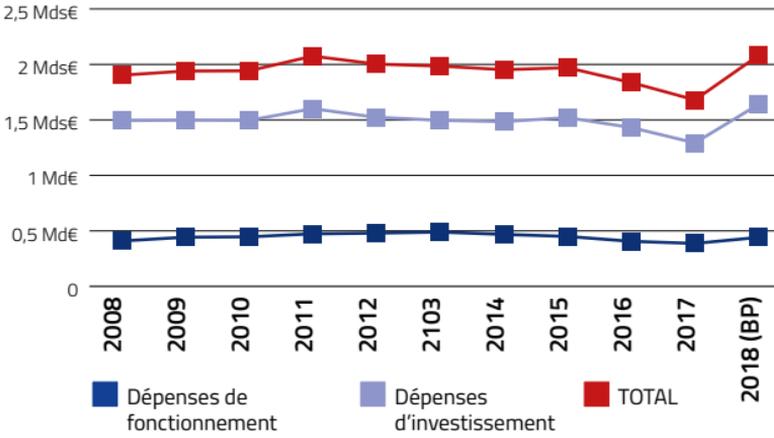
En 2019, les Régions consacrent en moyenne **32 euros** par habitant en faveur de l'aménagement durable de nos territoires

Budget

En 2019, les Régions consacrent en moyenne **5 %** de leur budget en faveur de l'aménagement durable de nos territoires

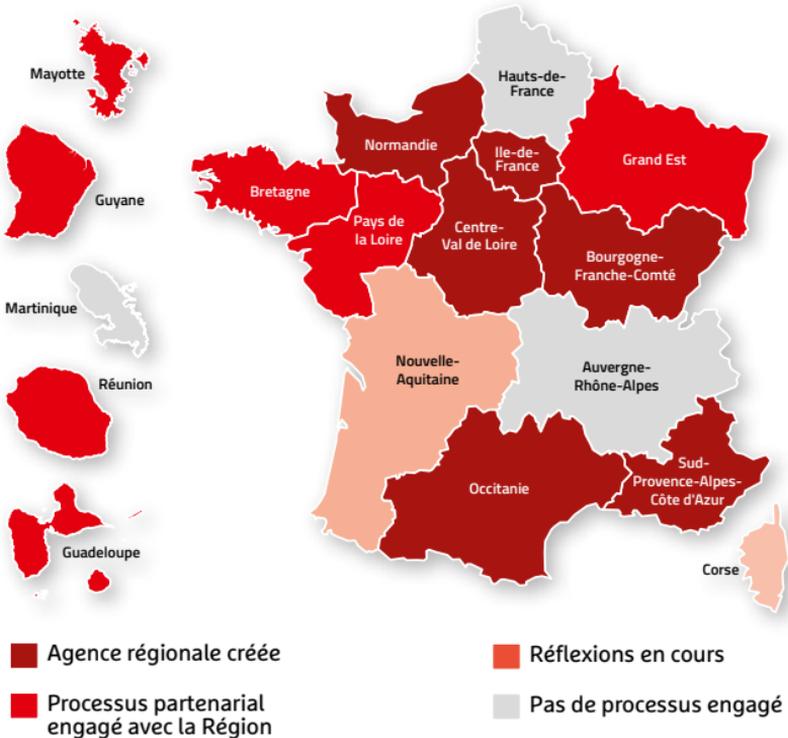
Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.
Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales

Évolution du budget (en Mds€)



Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

État d'engagement des partenaires régionaux biodiversité avec l'Agence Française de la Biodiversité en avril 2019



Source : Agence Française de la biodiversité



Compétences partagées avec l'État et les autres collectivités territoriales, la culture et le sport sont néanmoins des priorités de l'action des Régions, ces dernières assumant de plus en plus un rôle moteur en la matière. C'est ainsi 1,2 milliard d'euros qu'elles y consacrent par an.

Culture, sport, loisirs

en millions d'euros

	2009	2014	2019 (BP)
Dépenses de fonctionnement	659,3	682,3	773,8
Dont culture (enseignements artistiques+activités culturelles+patrimoine)	491,3	515,2	535,1
Dont sport	130,7	137,6	159,0
Dépenses d'investissement	319,2	450,7	483,7
Dont culture (enseignements artistiques+activités culturelles+patrimoine)	184,7	263,5	298,9
Dont sport	112,6	151,0	173,4

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.

Par habitant

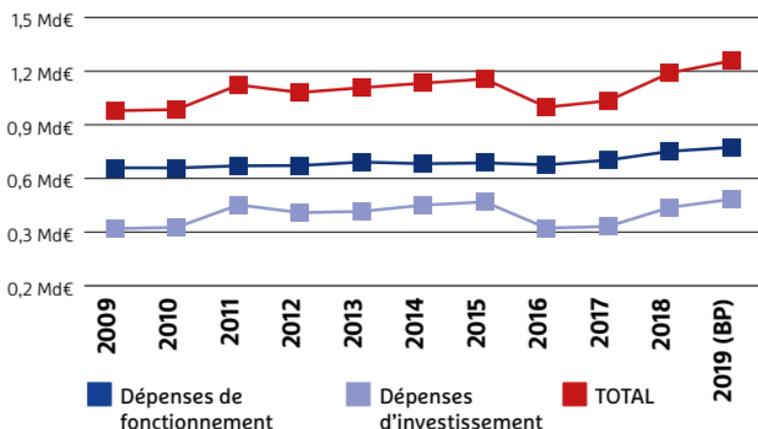
En 2019, les Régions consacrent en moyenne **19 euros** par habitant en faveur des politiques culturelles et sportives

Budget

En 2019, les Régions consacrent en moyenne **3%** de leur budget en faveur des politiques culturelles et sportives

Source: Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions.
Montant par habitant calculé sur la base de la population Insee de l'année de référence.
Part du budget uniquement calculée sur les dépenses totales

Évolution du budget (en Mds€)



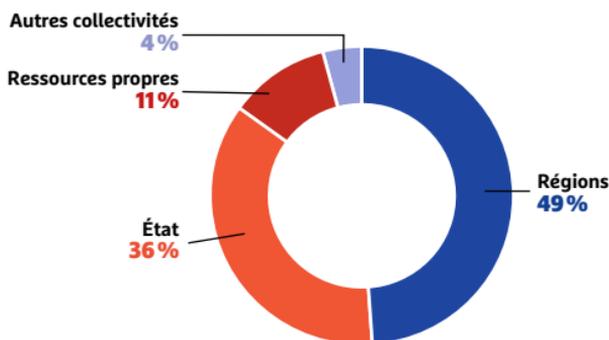
Source : Comptes administratifs et budgets primitifs des Régions

Zoom sur...

... les Fonds régionaux d'art contemporains (FRAC)

Plus de **28 Millions d'euros** de budget global

Part des financements dans les FRAC (en %)



642 expositions

2 454 actions culturelles

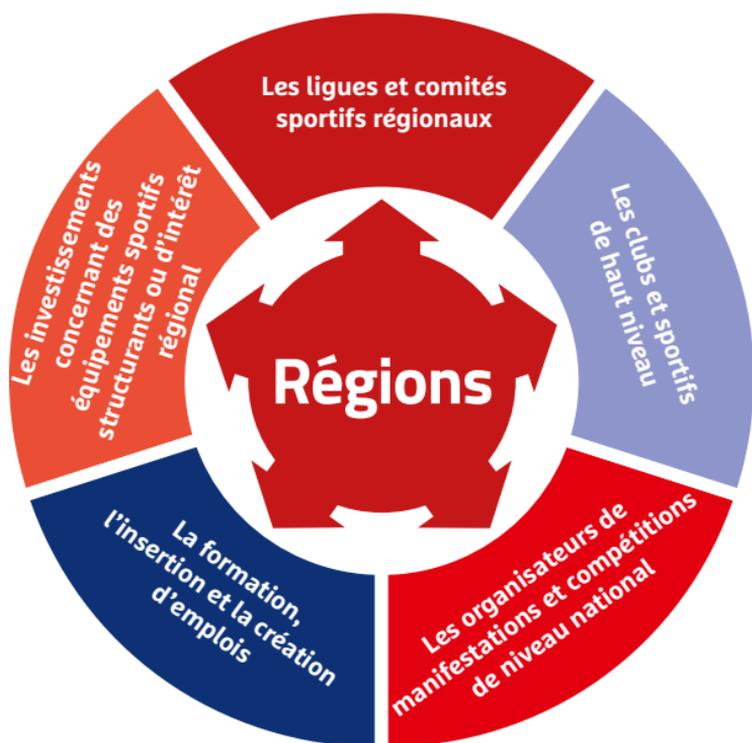
6 600 œuvres dans les collections
(hors legs, donations)

441 358 visiteurs dans les murs,
dont 13,5% de scolaires

1 288 258 visiteurs hors les murs,
dont 16,4% de scolaires

Source : Ministère de la Culture - DGCA/SAP/DESOC

Une politique sportive volontariste...



Zoom sur...

... les Centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS)

- **17 CREPS** décentralisés depuis le 1^{er} janvier 2016
- **100 Mds€** de ressources
- **1250 agents**
- **180 pôles** France hébergés
- **Plus de 3 000 sportifs** accueillis
- **Plus de 22 000 stagiaires** accueillis en formation pour **plus de 2,5 millions d'heures** stagiaires

Durant le mandat (2016-2021), les Régions prévoient d'investir plus de **150 M€*** en faveur des CREPS.

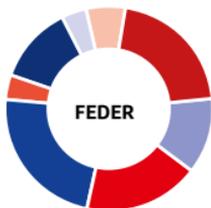
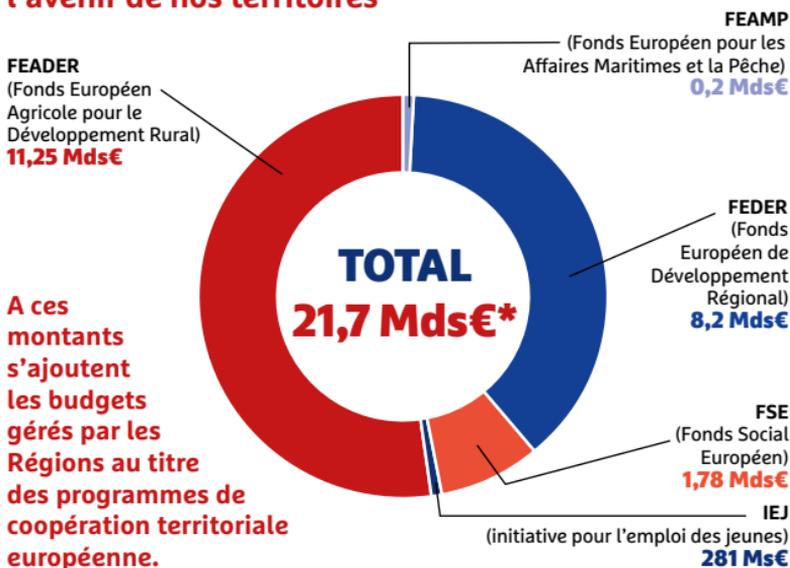
Source : Régions de France.

*Montant hors Hauts-de-France, Mayotte, Occitanie.



Les Régions assurent la gestion de plus de 20 milliards d'euros de fonds européens au titre de la période 2014-2020. Ceci correspond à près de 80% de l'enveloppe allouée à la France. Ces fonds soutiennent l'emploi, la formation, la recherche-innovation, le développement des PME, la transition écologique, les mobilités, l'agriculture et la pêche dans toutes les Régions à travers plusieurs dizaines de milliers de projets concrets.

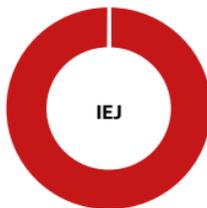
21,7 Mds d'euros pour préparer l'avenir de nos territoires



Infrastructures sociales et emploi 6%	21% Recherche Développement Innovation
Transports 4%	12% Numérique
Patrimoine naturel et culturel 12%	18% Aide aux PME
Gestion des risques 4%	23% Transition énergétique



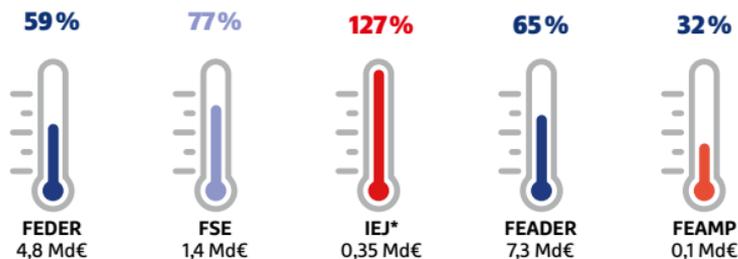
87% Formation
1% Capacité administrative
11% Emploi
1% Inclusion sociale



100% Emploi des jeunes

S'agissant du FEADER et du FEAMP Cf. pages 35 et 36

Taux de programmation juin 2019



Source : Autorités de gestion des PO FEDER-FSE-IEJ et PO FEADER

Accélération sur le programme LEADER

Le programme **LEADER** (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) favorise le développement équilibré des territoires ruraux, en soutenant des projets dans le cadre de stratégies de développement définies localement et associant les acteurs publics et privés du territoire.

En France, **plus de 700 millions d'euros de FEADER** sont mobilisés pour la période 2014-2020.

Après un lancement difficile, la mise en oeuvre s'accélère : les engagements ont été multipliés par 6,5 en 18 mois, et **plus de 145 millions d'euros** ont été engagés à la fin mai 2019.

Les crédits pourront être consommés jusqu'à la fin 2023.

Source : Observatoire des politiques régionales

Des Régions au rendez-vous des Contrats de plan État Régions

Dans les Contrats de plan Etat-Régions (CPER) 2014-2020, les Régions investissent dans l'aménagement et le développement des territoires au côté de l'Etat. Cela représente un budget supérieur à 15Mds€ pour la mobilité, la transition écologique et énergétique, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, ou encore l'aménagement du territoire.

Taux d'engagements au 31/12/2018 (hors contrats interrégionaux)

Mobilité multimodale



Enseignement supérieur, recherche innovation



Transition écologique et énergétique



Emploi



Territorial (dont culture)



Numérique



Innovation, filières d'avenir et usine du futur



■ Régions ■ Etat



Sur les volets numérique et innovation, la participation de l'Etat est désormais inscrite en dehors des CPER.

Source : Observatoire des politiques régionales



Les Outre-Mer font partie intégrante de Régions de France et se caractérisent par leur diversité statutaire :

- 2 Régions d'Outre-Mer : Guadeloupe et La Réunion;
- 2 Collectivités uniques qui sont le produit de la fusion de la Région et du Département : Guyane et Martinique;
- le Département de Mayotte qui exerce les compétences d'une Région;
- les Collectivités d'Outre-Mer (COM) de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Saint-Martin qui ont rejoint Régions de France en 2018.

Les budgets des Outre-Mer se caractérisent principalement par une fiscalité spécifique qui leur permet de financer des besoins en service public plus forts résultant notamment d'une démographie plus dynamique, d'une usure accentuée des équipements du fait du climat et d'un contexte socio-économique plus fragile.

Les Collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Saint-Martin disposent d'une autonomie fiscale.

Une fiscalité spécifique qui répond à des besoins spécifiques (en M€)

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	La Réunion	Mayotte
TOTAL	138,8	104,4	197,8	248,1	57,3
Taxe sur les carburants	54	48	83	142	23
Octroi de mer et taxe additionnelle à l'octroi de mer	83	42	75	102	27
Taxe due par les entreprises de transport public aérien et maritime	2	1	2	3	-
Droits de consommation sur les tabacs	-	13	36	-	-
Autre fiscalité	0	0	2	2	8
Part dans la fiscalité totale	67,1%	33,6%	31,2%	57,2%	48,1%

Source : comptes administratifs 2018 des Régions



282 Boulevard Saint-Germain, 75007 Paris

Tél.: 01 45 55 82 48 - Fax: 01 45 50 20 38

E-mail: info@regions-france.org

www.regions-france.org